



Initiative

29/07/2009

Accor met en place le CV anonyme en France

Dans le cadre de sa politique de diversité et de lutte contre les discriminations, **Accor met en place le CV anonyme sur son site de recrutement et carrières AccorJobs France.**

Cette démarche permet de consacrer la première sélection de candidatures uniquement aux **critères de formation, d'expérience et de compétences**. Elle témoigne de l'engagement de Accor sur le sujet de la diversité en entreprise en assurant **l'égalité de traitement des candidats dans l'accès au processus de recrutement.**

Suite à un test préparatoire réalisé sur les zones de Paris et Lyon en collaboration avec la direction de la diversité et la direction emploi France, le CV anonyme a été déployé à l'ensemble de la France pour **toutes les activités** Hôtellerie, Lenôtre et Compagnie des Wagons-lits. **Le nom, le prénom, l'âge, le sexe, la nationalité et l'adresse e-mail des candidats ne sont désormais plus indiqués** aux recruteurs lors des étapes de sélection préalables à un entretien.

Ainsi, le CV anonyme a pour objectif d'**éviter d'éventuelles discriminations, même inconscientes**, liées à l'âge du candidat, à son sexe, à son origine... La mise en place nationale s'accompagne d'une campagne de formation et de communication auprès des managers sur toute l'année 2009.

Cette action s'inscrit dans le cadre des engagements de Groupe en faveur de la diversité en entreprise signés par Accor en 2007.

[En savoir plus sur la diversité chez Accor](#)